



联合国
粮食及
农业组织

Food and Agriculture
Organization of the
United Nations

Organisation des Nations
Unies pour l'alimentation
et l'agriculture

Продовольственная и
сельскохозяйственная организация
Объединенных Наций

Organización de las
Naciones Unidas para la
Alimentación y la Agricultura

منظمة
الأغذية والزراعة
للأمم المتحدة

F

CONFÉRENCE RÉGIONALE DE LA FAO POUR L'EUROPE

Trente-troisième session

Lodz (Pologne), 10-13 mai 2022

**Déclaration du Président de la trente-deuxième session de la Conférence
régionale pour l'Europe**

Mesdames et Messieurs les ministres,

Monsieur le Directeur général,

Monsieur le Président indépendant du Conseil de la FAO,

Monsieur le Président du Comité de la sécurité alimentaire mondiale,

Mesdames et Messieurs,

1. Avant toute chose, je voudrais remercier le Gouvernement de la République de Pologne. C'est pour moi un honneur de rendre compte de la trente-deuxième session de la Conférence régionale pour l'Europe, accueillie par la République d'Ouzbékistan, du 2 au 4 novembre 2020.

2. Eu égard à la pandémie mondiale de covid-19 et aux problèmes de santé publique qui s'y rattachent, la trente-deuxième session a été la première réunie à distance, à titre exceptionnel. C'était aussi la première session de la Conférence régionale ayant un pays d'Asie centrale pour pays hôte. Elle a enregistré une participation record: 51 États Membres de la FAO, trois pays ayant le statut d'observateurs, 15 ministres et 16 vice-ministres, plus de 300 délégués et observateurs, auxquels s'ajoutent plus de 1 500 personnes ayant suivi les débats en ligne et 15 000 vues sur Twitter. La Conférence régionale avait été précédée d'une consultation des organisations de la société civile et, pour la toute première fois, d'une consultation du secteur privé, dont les représentants ont fait part de leurs points de vue au cours des séances de la Conférence régionale.

3. Présentant ce compte rendu, je voudrais insister tout particulièrement sur l'importance de préserver la continuité des sessions de la Conférence régionale pour l'Europe, qui déterminent dans ses détails l'orientation des travaux de la FAO dans notre région.

4. Lors de sa trente-deuxième session, la Conférence régionale a formulé des recommandations très importantes, dont j'ai rendu compte à la cent soixante-cinquième session du Conseil de la FAO en 2020 et à la quarante-deuxième session de la Conférence de la FAO en 2021, où toutes les recommandations de la Conférence régionale ont été approuvées. Je tiens à en rappeler ici les principales.

Les documents peuvent être consultés à l'adresse www.fao.org.

5. Concernant le point de l'ordre du jour relatif aux **Systèmes alimentaires durables et à l'alimentation saine en Europe et Asie centrale**, la Conférence régionale a prié la FAO de fournir son appui, par l'intermédiaire des initiatives régionales, des gouvernements et des acteurs non étatiques (en particulier le secteur privé), à l'élaboration, l'affinement et la mise en œuvre du programme de transformation visant à assurer des systèmes alimentaires durables, résilients, inclusifs et équitables ainsi qu'une alimentation saine, en tenant compte de l'approche «Un monde, une santé» et des conséquences de la covid-19. Certains Membres de la FAO ont demandé que l'Organisation s'emploie, en collaboration avec les mécanismes et les organes de coordination régionale et nationale, à l'élaboration d'une méthode d'évaluation de la durabilité des systèmes alimentaires et d'analyse de la situation actuelle de l'alimentation et des systèmes alimentaires à l'échelle nationale.
6. La Conférence régionale a affirmé qu'il était important d'adopter une approche fondée sur des systèmes alimentaires durables au service d'une alimentation saine qui permette de porter à leur maximum les contributions aux trois dimensions de la durabilité (environnementale, économique et sociale) tout en négociant des arbitrages entre les activités, les acteurs et les objectifs globaux, ce qui serait un engagement crucial en vue de la réalisation de multiples objectifs de développement durable (ODD) et de la promotion des synergies entre les mesures de politique générale.
7. La Conférence régionale a aussi insisté sur le fait que la pandémie de covid-19 venait s'ajouter aux facteurs qui entravaient déjà la réalisation des ODD, ce qui témoigne de l'importance de systèmes alimentaires résilients et durables qui fonctionnent en toutes circonstances; elle a reconnu le rôle des petits producteurs et des exploitations familiales en tant que contributeurs clés à la sécurité alimentaire pendant la pandémie.
8. Les membres ont en outre été encouragés à créer un environnement favorable à la mise en œuvre du programme de transformation des systèmes alimentaires, et à tirer parti du Sommet des Nations Unies sur les systèmes alimentaires de 2021 pour continuer leur progression dans cette voie. Ils ont insisté sur l'importance de promouvoir le dialogue sur les rôles des différents acteurs et de favoriser la cohérence des politiques dans l'intérêt de systèmes alimentaires durables et de régimes alimentaires sains.
9. Dans une optique de durabilité sociale où il s'agit de ne laisser personne de côté, la Conférence régionale a fait valoir la nécessité de s'attaquer aux inégalités dans les systèmes alimentaires, de favoriser une approche qui privilégie la personne et de développer la faculté d'agir chez les catégories vulnérables et marginalisés, en vue de proposer à tous une alimentation saine et abordable.
10. Les filières d'approvisionnement courtes, les marchés locaux, l'agroécologie et d'autres approches novatrices ont été reconnus comme éléments favorables à l'émergence de systèmes alimentaires durables et résilients face au changement climatique mais aussi face à d'autres chocs (notamment ceux qui sont connexes à la pandémie) et contribuant à réduire les pertes et gaspillages de nourriture.
11. Il a également été reconnu que l'innovation, la recherche et le bon fonctionnement des services de vulgarisation agricole constituaient des préalables au transfert de technologies et de connaissances aux agriculteurs et aux petites entreprises.
12. Concernant le point de l'ordre du jour relatif aux **Solutions en faveur des jeunes, de l'emploi et du développement des zones rurales en relation avec la Décennie des Nations Unies pour l'agriculture familiale**, la Conférence régionale a reconnu la nécessité de revitaliser les zones rurales en s'attachant particulièrement à développer la faculté d'agir des jeunes ruraux et des femmes jeunes.
13. Il a été demandé à la FAO de continuer d'aider les pays de la région à réaliser une transformation structurelle de leurs zones rurales, de nature durable, afin d'élargir le caractère multidimensionnel de l'agriculture familiale et de favoriser les moyens d'existence des agriculteurs familiaux, en mettant l'accent sur les jeunes et les femmes. Les membres ont aussi recommandé que la FAO prenne en compte les recommandations sur les politiques formulées par le Comité de la sécurité alimentaire mondiale, qui visent à promouvoir la participation et l'emploi des jeunes dans le secteur agricole et les systèmes alimentaires, et qu'elle intègre l'égalité de genre en tant que thème

transversal dans toutes les solutions qu'elle proposera pour les jeunes, l'emploi et le développement des zones rurales. En outre, la Conférence régionale a demandé que la FAO réfléchisse à l'organisation d'un forum des jeunes en vue du Sommet des Nations Unies sur les systèmes alimentaires de 2021.

14. Afin de favoriser un développement économique inclusif, de développer la faculté des petits exploitants d'agir dans leur intérêt et de promouvoir une croissance économique durable et l'économie verte, il convient de poursuivre le renforcement des services ruraux et des infrastructures rurales.

15. La Conférence régionale a reconnu que, en l'absence de faculté d'agir et d'accès à des emplois décents et à des services ruraux, les zones rurales n'offriraient guère de perspectives aux jeunes générations. À cet égard, la Conférence régionale a suggéré de donner davantage de moyens d'action aux jeunes, en les faisant participer à la gouvernance et aux décisions aux plans national et international, cela en vue d'améliorer leur bien-être économique et social, de s'attaquer aux phénomènes qui favorisent les migrations économiques ou les migrations effectuées en désespoir de cause, et de maximiser les effets positifs des migrations sur les communautés rurales et l'utilisation des envois de fonds aux fins de l'investissement dans l'agriculture et le développement rural.

16. En outre, il a été fait état du rôle clé que jouent les femmes dans les zones rurales, de par leur exécution de tâches essentielles dans l'environnement familial et en dehors de celui-ci, et du défaut de perspectives de développement et de protection sociale pour les femmes rurales, en particulier face aux risques que comporte la pandémie de covid-19.

17. La Conférence régionale a préconisé l'élaboration de plans d'action nationaux prévoyant des mesures concrètes et des engagements spécifiques en faveur de l'agriculture familiale au niveau national dans le cadre de la Décennie des Nations Unies pour l'agriculture familiale (2019-2028).

18. La Conférence régionale s'est félicitée de l'engagement renforcé de l'Organisation en faveur des ODD 1 et 2, et de la confirmation de la contribution potentielle de l'Initiative Main dans la main à la concrétisation des autres objectifs de développement durable. Elle a reconnu qu'il était important de renforcer les capacités nationales pour mieux intégrer, analyser et visualiser les données, afin de cerner les interactions et d'évaluer quantitativement les arbitrages parmi les actions visant des objectifs multiples dans le cadre du Programme de développement durable à l'horizon 2030, avec la participation active du pays bénéficiaire et du partenaire fournisseur de ressources.

19. La Conférence régionale a salué les résultats obtenus par la FAO dans la région en 2018-2019 dans le cadre des initiatives régionales et dans d'autres grands domaines d'activité, ainsi que de l'action de la FAO face à la pandémie de covid-19. Elle a approuvé les priorités régionales proposées et les initiatives régionales révisées composant la démarche ayant guidé l'action de la FAO en 2020-2021, au titre du point de l'ordre du jour **Résultats et priorités de la FAO dans la région**. Elle a aussi demandé à la FAO de renforcer ses activités au titre des différentes priorités entrant dans le mandat de l'Organisation et qui concernent les aspects suivants: la contribution de la FAO au Sommet des Nations Unies sur les systèmes alimentaires; l'intégration de changements dans les politiques publiques ayant trait à la nutrition et à l'alimentation saine, mais aussi à la transformation des systèmes alimentaires s'articulant sur les trois dimensions du développement durable; l'intégration de l'approche «Une seule santé»; la promotion de l'égalité et de l'inclusion numérique, en mettant l'accent sur la protection sociale et les programmes d'alimentation et de nutrition scolaires; et d'autres questions mentionnées dans le rapport de la Conférence régionale. La Conférence régionale a reconnu l'importance du Cadre stratégique de la FAO qui oriente les activités techniques de l'Organisation, se sont félicités des efforts menés pour aligner le Cadre stratégique révisé sur le Programme 2030 pour le développement durable, notamment sur l'ODD 1 et l'ODD 2, qui sont au cœur de toutes les activités de la FAO.

20. La **Synthèse des évaluations 2014-2019 de la FAO dans la région Europe et Asie centrale** a aussi été accueillie avec satisfaction par la Conférence régionale, qui s'est félicitée de l'acceptation des recommandations par la direction de la FAO. Pour n'en citer que quelques-unes: améliorer le cadre des responsabilités aux niveaux régional et thématique; mettre en place un système de suivi et d'évaluation cohérent et exhaustif à tous les niveaux; renforcer les capacités du Bureau régional et des bureaux sous-régionaux, afin que ceux-ci aident les bureaux de pays à formuler des projets et à

rechercher des ressources, etc. Enfin, les membres ont demandé que soit présenté un rapport intérimaire sur leur mise en œuvre à la prochaine session de la Conférence régionale pour l'Europe, ce rapport devant faire régulièrement l'objet d'un point de l'ordre du jour des prochaines conférences régionales.

21. Le point d'ordre du jour relatif au **Réseau des bureaux décentralisés** a été examiné dans le cadre d'une procédure de correspondance écrite, dans laquelle, d'après les observations émises par les membres, il est demandé à la FAO de continuer d'adapter les modèles d'activité de ses bureaux décentralisés, afin de se mettre en conformité et de créer des synergies avec le plan d'action placé sous la responsabilité du Coordonnateur résident.

22. Conformément aux recommandations formulées dans l'évaluation du Cadre de résultats stratégiques de la FAO, la Conférence régionale a demandé à la FAO de passer à une approche programmatique complète à l'échelon décentralisé, et de poursuivre le renforcement de ses capacités techniques et l'intégration des politiques aux niveaux régional et sous-régional, en particulier au moyen d'une collaboration plus poussée aux échelons régional et national avec les organismes ayant leur siège à Rome.

23. En conclusion, je tiens à remercier le Secrétariat pour son précieux appui et les travaux qu'il a accomplis pour la mise en œuvre des recommandations de la Conférence régionale pour l'Europe dans le cadre des travaux de l'Organisation dans la région.

24. Je vous souhaite un travail riche et productif à la présente trente-troisième session de la Conférence régionale pour l'Europe, dont la tenue en mode hybride constitue une première.